

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-166 du 22 Mai 1995

chargeant Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales de l'intérim de Monsieur Marius FRANCISCO, Ministre de la Culture et des Communications pour compter du 21 Mai 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er..- Pour compter du 21 Mai 1995, Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI, Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales est chargé de l'intérim du Ministre de la Culture et des Communications pendant l'absence de Monsieur Marius FRANCISCO.

Article 2..- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 22 Mai 1995

pour le Président de la République,
le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,



Désiré VIEYRA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CC 2 CES 2 CS 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MCC-MTEAS 6
AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DEPARTEMENTS 6 DC/MIL 2 JORB 1.-